

Mondialisation.ca  
Centre de recherche sur la mondialisation

English  
italien español  
srpski portugês  
العربية Deutsch

www.mondialisation.ca    Concernant le CRM    Contact    Devenez membre    Magasin en ligne

Le 19 novembre 2011    Menaces envers l'Iran et risque d'invasion en Syrie



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnational
- Pauvreté et inégalités
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et
- Loi et
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

Archives  
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web  
GlobalResearchTV  
GRTV  
GLOBAL RESEARCH TV

## Les promesses non tenues du microcrédit : nouvelles preuves à charge

par Stéphanie Jacquemont





**Courtier en crédit**  
Financez vos projets immobiliers au taux les plus bas !  
[www.artetplan.com](http://www.artetplan.com)

Annonces Google

Mondialisation.ca, Le 16 novembre 2011

[cadtm.org](http://cadtm.org)

 Envoyer cet article à un(e) ami(e)  
 Imprimer cet article

0 submit 12 2  
Digg reddit f Share Tweet

Muhammad Yunus, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2006 et fondateur de la Grameen Bank, nous avait promis un monde sans pauvreté. Comment ? Par la magie du microcrédit et du *social business*<sup>1</sup>. Le problème majeur des pauvres se résumant selon lui à un manque d'accès au capital et au marché, la solution pour les sortir de la misère consisterait à leur prêter de petites sommes pour que, de microemprunteurs/euses, ils/elles deviennent des microentrepreneurs/euses compétitifs/ives à qui le marché sourirait enfin. De plus, le microcrédit, essentiellement accordé aux femmes, servirait à ces dernières de tremplin pour plus d'autonomie financière et de pouvoir dans les prises de décisions. Un programme taillé sur mesures pour la « communauté des bailleurs de fonds » (ONU, Banque mondiale, agences de développement des pays riches), pour qui l'autonomisation des femmes et la réduction de la pauvreté font partie des priorités affichées en termes de financement. La microfinance à la sauce Yunus, qui a étendu peu à peu ses activités (depuis d'autres services financiers, tels que pensions et assurances, jusqu'à la vente de yaourts<sup>2</sup> et de téléphonie mobile), est d'autant plus attrayante pour les acteurs de l'aide publique au développement et les investisseurs privés qu'elle écarte d'emblée l'option du renforcement de l'État social, jugé inefficace, corrompu et maintenant les pauvres dans une situation d'assisté-e-s.

L'argent a donc coulé à flots pour les ONG et autres institutions engagées dans le microcrédit, et des nombreuses études, souvent partiales puisque financées par les bailleurs ou les prêteurs eux-mêmes, ont encensé les résultats du microcrédit, business jugé aussi utile pour les emprunteurs/euses que rentable pour les institutions prêteuses.

### Sous le vernis de l'image d'Épinal

Sauf que cette image d'Épinal s'est sérieusement écornée. Il y a bien sûr les scandales récents autour de la Grameen : Muhammad Yunus a été démis de ses fonctions de président de la Grameen par le gouvernement bangladais en mars dernier, suite aux révélations de détournements de fonds d'un documentaire norvégien (« *Caught in Micro Debt* » de Tom Heinemann)<sup>3</sup>. Depuis, la Grameen a entrepris un travail de propagande pour restaurer son image ternie. Mais il y a plus accablant encore, telle la vague de suicides qui sévit depuis fin 2010 chez les femmes de l'État indien de l'Andhra Pradesh ayant contracté des microprêts. De quoi douter sérieusement des bienfaits de la microfinance.

Depuis plusieurs années, des études approfondies et indépendantes viennent mettre en cause le modèle de ces « banques pour les pauvres ». C'est le cas de l'étude réalisée par l'anthropologue Lamia Karim et publiée cette année sous le titre *Microfinance and its Discontents : Women in Debt in Bangladesh* (Minneapolis : University of Minnesota Press, 2011)<sup>4</sup>. Cette enquête ethnologique menée

en 1998 et 1999, complétée par une étude de suivi en 2007, démonte les principales affirmations des ONG de microcrédit au Bangladesh, qui prétendent avoir fourni aux plus démunis un moyen de se hisser hors de la pauvreté, avoir court-circuité le négoce des usuriers traditionnels et donné aux femmes plus d'autonomie et de pouvoir décisionnel. Un pavé dans la mare des récits idylliques qui forment l'essentiel de la littérature officielle sur la microfinance.

Lamia Karim a pu lever le voile sur des réalités habituellement ignorées ou passées sous silence pour plusieurs raisons : d'abord le caractère indépendant de sa recherche lui a permis d'être sans complaisance ; ensuite sa connaissance du bangla et des codes de la société bangladaise lui ont ouvert des portes qui seraient restées fermées autrement (la plupart des auteurs ayant écrit sur le sujet, du fait de leur non-connaissance de la langue locale, sont dépendant-e-s de guides plus ou moins honnêtes pour réaliser leur enquête) ; enfin, elle a choisi de situer son étude hors des sentiers battus, loin des districts proches de la capitale où les habitants, habitués à voir passer des étrangers, monnaient les informations dont ils disposent, et où des membres d'ONG triés sur le volet répètent des scènes convenues du développement réussi grâce au microcrédit<sup>5</sup>.

### « L'économie de la honte », ou l'instrumentalisation de la faiblesse des femmes

L'étude ethnographique a été réalisée par Lamia Karim dans la campagne du Bangladesh, où les organisations non gouvernementales (ONG) sont omniprésentes et ne doivent pas, selon elle et d'autres chercheurs qui se sont penchés sur la question, être considérées comme des acteurs non étatiques. Les quelque 23 000 ONG enregistrées dans le pays comptent près de 20 millions de femmes rurales membres, et dans un environnement où les représentants de l'État se font rares, elles ont acquis un pouvoir certain sur les populations, en tant que principaux fournisseurs de services de base (santé, éducation, crédit, etc.) et d'emplois. Lamia Karim parle ainsi d'un « État fantôme ».

L'étude porte sur quatre ONG qui proposent du microcrédit (Grameen Bank<sup>6</sup>, Building Resources Across Communities-BRAC, Proshika, et l'Association for Rural Advancement-ASA). La période analysée correspond à l'essor de la microfinance dans le pays sous l'ère néolibérale, une période qui a vu les acteurs se multiplier et les fonds affluer pour promouvoir cet instrument.

Le modèle de microcrédit pratiqué par les quatre organisations étudiées est, malgré quelques variations, le même : il s'appuie sur la formation de groupes d'emprunteurs/euses, solidairement responsables du paiement des prêts individuels accordés aux membres de leur groupe, et sur une stricte discipline dans les remboursements. Les remboursements sont collectés toutes les semaines, quinzaines ou tous les mois. L'immense majorité des emprunteurs sont des emprunteuses, ce qui ne veut pas dire, loin s'en faut, que les femmes sont celles qui bénéficient de l'argent et en contrôlent l'usage. Au contraire, il s'avère que la plupart du temps, l'argent est donné à leur mari ou à un homme de leur famille<sup>7</sup>, mais qu'elles restent néanmoins responsables du remboursement. Cela accentue la pression sur ces femmes, qui dans la société traditionnelle bangladaise, sont les garantes de l'honneur des familles. Un défaut de paiement de la part d'une emprunteuse reviendrait pour elle à perdre la face et à jeter l'opprobre sur la famille dans son ensemble, ainsi que sur le groupe d'emprunteuses dont elle fait partie. L'étude montre comment les ONG ont instrumentalisé la « vulnérabilité positionnelle<sup>8</sup> » des femmes, comment elles « *manipulent les relations sociales et familiales existantes pour contrôler le comportement financier des emprunteurs individuels afin de créer de la richesse pour les ONG*<sup>9</sup> ». Des études avaient déjà pointé que, contrairement à ce qu'affirment les ONG de microcrédit qui disent ne pas réclamer de garantie, le groupe, qui est responsable pour chaque prêt individuel accordé à ses membres, sert de collatéral au prêt. Lamia Karim pousse plus loin la réflexion et montre comment l'honneur des femmes est utilisé pour faciliter les remboursements. Un phénomène qu'elle décrit de manière minutieuse et qu'elle nomme « l'économie de la honte ».

### Cavalerie et usure : quand le microcrédit conduit au surendettement

Sous la pression de leur famille, des autres femmes emprunteuses et des employé-e-s des ONG, ces femmes doivent donc s'arranger pour rembourser, quoi qu'il leur en coûte.

Un des problèmes posés par le modèle de microcrédit façon Yunus est qu'il permet difficilement aux débitrices d'investir l'argent emprunté car les échéances débutent tout de suite après l'emprunt (selon Yunus, une manière pour les ONG de s'apercevoir de suite d'un problème éventuel et de responsabiliser les emprunteuses) et s'échelonnent sur un an maximum<sup>10</sup>. Seules celles qui disposent par ailleurs d'un revenu régulier, par exemple grâce aux revenus de leur mari, peuvent se permettre d'investir dans des activités dont les bénéfices peuvent tarder à venir, comme c'est le cas des activités agricoles. Pour celles qui n'ont pas cette chance, une des manières courantes de faire face aux échéances est d'emprunter auprès d'autres ONG. Des femmes que Lamia Karim a rencontrées, la plupart empruntaient auprès de 5 ou 6 ONG différentes, les emprunts contractés auprès de l'une servant à s'acquitter des traites auprès d'une autre et ainsi de suite. Cela n'est pas sans rappeler ce qui se passe couramment au Nord, chez les ménages surendettés qui n'ont d'autre choix que de recourir à la cavalerie pour s'en sortir. La multiplication des emprunts auprès de diverses sources est facilitée par le fait que les ONG, en concurrence entre elles, ne procèdent pas à des vérifications de solvabilité de leurs client-e-s. Les managers des différentes filiales locales subissent la pression de la hiérarchie et doivent montrer une progression dans le décaissement de prêts.

Une autre manière pour ces femmes de faire face aux remboursements est d'investir l'argent dans l'usure. Un des objectifs affichés du microcrédit est de libérer les pauvres des griffes des usuriers, en leur proposant des prêts limités à des taux d'intérêt inférieurs (quand même de l'ordre de 20% à la fin des années 1990) à ceux pratiqués par les usuriers traditionnels, dont les taux s'élèvent habituellement à 120%. Cependant, aux antipodes des récits souriants qu'offrent les campagnes de promotion des ONG de microcrédit, Lamia Karim a constaté que les femmes n'ont parfois d'autre option « d'investissement » que l'usure, en prêtant à des commerçants, des agriculteurs, ou à d'autres emprunteurs/euses d'ONG qui ne parviennent pas à s'acquitter de leur dette auprès des ONG. Ainsi, au lieu de réduire l'emprise des usuriers sur les habitants de ces campagnes, « *les opérations de crédit ont en fait élargi le champ de l'usure*<sup>11</sup> ». Les usuriers traditionnels ne sont pas en reste : en effet, les quelques biens que les familles ont pu acquérir grâce au microcrédit en font à leurs yeux des client-e-s moins risqué-e-s et donc dignes d'intérêt (dans les deux sens du terme!). Ici, un usurier posté à quelques mètres d'un centre de collecte prête aux femmes qui sont à court d'argent pour rembourser leur traite ; là, un autre prend place dans un centre Grameen et intervient pour couvrir les défauts à la demande de l'employé...

### Petits arrangements avec les principes

Ces ONG, par leur engagement sans réserves dans la microfinance, se sont éloignées des principes qu'elles défendaient naguère pour entrer de plain-pied dans le moule néolibéral. La pratique de BRAC, dont le président, Fazel Abed, avait été inspiré par les travaux de Paulo Freire, ou celle de Proshika, qui dans les années 1970 organisait les paysan-ne-s pour lutter contre les élites propriétaires terriennes, n'ont plus grand-chose de subversif. Les organisations se sont peu à peu détournées de leur mission de conscientisation, de formation et ont négligé d'autres questions sociales pour développer leurs activités de microfinance. L'essentiel du temps des employé-e-s qui travaillent sur le terrain et des directeurs/trices des filiales locales de ces ONG est consacré à la gestion des prêts, à la comptabilité, au recouvrement de créances. L'auteure cite ainsi l'exemple de cet employé qui n'avait parlé d'éducation et d'autonomisation que deux fois en cinq ans : une fois au cours de sa formation, et l'autre fois à l'occasion d'une discussion avec un chercheur<sup>12</sup>.

Le ciblage de plus en plus fréquent des classes moyennes constitue un autre écart entre les objectifs affichés de ces ONG, qui se présentent volontiers comme les alliées des plus pauvres parmi les pauvres, et leur pratique. La concurrence et la course à la rentabilité les ont peu à peu poussées à se tourner vers des client-e-s plus solvables. Par ailleurs, lors de son étude, Lamia Karim a identifié un autre élément accentuant cette tendance : certaines femmes des classes moyennes se voyant refuser des prêts en raison de leur situation financière plus confortable achetaient les services de femmes pauvres, qu'elles rémunéraient pour leur servir de « femmes de paille » et obtenir des crédits. Parfois, le statut de ces classes moyennes et leur pouvoir relatif dans les villages empêchaient les ONG de leur refuser l'accès au microcrédit.

Un autre phénomène observé par Lamia Karim et d'autres chercheurs avant elle est l'octroi de crédit pour constituer la dot des femmes en passe de se marier. Alors que ces ONG proclament travailler pour l'autonomisation des femmes, elles contribuent en fait à asseoir cet usage du système patriarcal<sup>13</sup>. Parfois la dot ne consiste plus en des biens, mais réside dans la capacité des femmes à accéder aux crédits de plusieurs ONG. Comme le souligne la chercheuse, « *étant donné le traitement préférentiel accordé aux femmes qui représentent un moyen clé d'accès au capital pour les ménages ruraux, il n'est pas surprenant que les prêts deviennent une forme de dot pour les femmes*<sup>14</sup> ». Alors que la Grameen, dans une étude de 1994, revendiquait 30 000 mariages sans dot parmi ses membres, Lamia Karim et Aminur Rahman n'ont pas rencontré un seul cas de mariage sans dot lors de leurs recherches respectives.

Enfin ces ONG, pour maintenir des taux de remboursement proches de 98%, rivalisent d'inventivité et d'immoralité dans le recouvrement des créances. Les femmes emprunteuses interrogées lors de l'enquête mentionnaient le recours courant à des menaces verbales, à des violences psychologiques ou physiques (harcèlement, séquestrations, humiliations...), jusqu'à la pratique du « *housebreaking* » : lorsqu'une emprunteuse ne parvenait pas à rembourser, il arrivait que d'autres membres de son groupe ou les employé-e-s des ONG en charge de son dossier recouvrent la créance en mettant sa maison en pièces et en vendant ce qui pouvait l'être ! Par ailleurs, lors de son séjour en 2007 au Bangladesh pour l'étude de suivi, Lamia Karim a pu constater que les ONG recouraient de plus en plus fréquemment à la police et aux tribunaux dans leurs différends avec de mauvais-es payeurs/euses.

Cette violence inouïe exercée par les employé-e-s des organisations de microcrédit s'explique par la pression qu'eux/elles-mêmes subissent de la part de leurs supérieur-e-s. La rentabilité étant le maître mot, les managers, pour inciter les employé-e-s à ne pas s'attendrir, vont jusqu'à retenir les employés des client-e-s sur leur salaire. Lamia Karim a noté que les femmes qui travaillent pour les organismes de microcrédit se montrent souvent plus dures dans le recouvrement de créances, car le risque pour elles de perdre leur emploi si les défauts se multiplient est plus grand que pour leurs collègues masculins.

Les ONG maintiennent même la pression auprès de victimes de catastrophes naturelles. Ainsi en 2007, les victimes du cyclone Sidr se sont vu réclamer les remboursements dus immédiatement après la catastrophe ! Et ce bien que le gouvernement intérimaire de l'époque ait demandé aux ONG un moratoire de 6 mois pour les victimes de cyclone. A ce sujet, la position de Muhammad Yunus laisse pantois. Dans son livre autobiographique (et mégalomane) intitulé *Vers un monde sans pauvreté*, il explique, sans sourciller : « *Mais quels que soient la catastrophe, le cataclysme, ou la tragédie personnelle qui s'abattent sur une emprunteuse, nous avons toujours pour principe de lui faire rembourser son prêt, même s'il faut pour cela ramener la traite à un centime par semaine [...]. Lorsqu'une inondation, une famine déciment un village, détruisant les récoltes ou les bêtes d'une*

emprunteuse, nous lui attribuons immédiatement un nouveau prêt pour qu'elle redémarre son activité. Nous n'effaçons jamais l'ancien prêt, nous le transformons en un prêt à très long terme et essayons d'en obtenir le remboursement [...] Il est arrivé que nos emprunteurs soient victimes de catastrophes trois ou quatre fois dans la même année. Imperturbablement, les employés de Grameen interviennent pour proposer aux sinistrés de nouveaux crédits d'urgence et leur permettre de redémarrer une cinquième fois<sup>15</sup> ». Il semble que pour Yunus, à quelque chose malheur est bon... et qu'il se soit inspiré des politiques des pays du Nord et des institutions financières internationales, qui s'empressent d'accorder leur « aide », sous forme de prêts qui seront remboursés, à un pays ravagé par une catastrophe...

En conclusion, cette étude précieuse apporte de l'eau au moulin des détracteurs du microcrédit tel qu'il est pratiqué par les grands organismes internationalement célébrés par la communauté des donateurs. En analysant le crédit non plus comme une relation de confiance mais comme une dette, elle montre comment « au-delà des récits hagiographiques, la microfinance est fondamentalement une relation inégale entre créancier et débiteur<sup>16</sup> ». Loin de permettre une fondation des rapports sociaux, la microfinance étudiée par Lamia Karim, même si elle a indéniablement accru leur visibilité dans les espaces publics, renforce les pressions que subissent les femmes des campagnes. D'une part la relation de domination et de subordination créée par le crédit est exacerbée dans la société rurale du Bangladesh, où tout le monde se connaît et où ne pas rembourser signifie perdre la face. D'autre part, les femmes sont prises dans un réseau dense d'obligations sociales et familiales, qui contraignent leur conduite, et qui sont utilisées par les organismes de microcrédit pour garantir les remboursements. De plus, les *success stories* sont bien rares, les prêts consentis aux femmes pauvres ne pouvant pas être investis, et les crédits allant de plus en plus vers les classes moyennes. Muhammad Yunus, lauréat du Prix Nobel de la Paix 2006, célébrait en 1997 la capacité innée de tout être humain à la survie<sup>17</sup>. Plus tard, alors qu'il recevait la prestigieuse distinction, il invitait les grandes entreprises à considérer les pauvres comme un immense marché encore à conquérir<sup>18</sup>. Alors pourquoi diable voudrait-on les sortir de la pauvreté ?

## Notes

1 Voir à ce sujet l'article de Denise Comanne « Yunus : Prix Nobel de l'ambiguïté ou du cynisme ? », <http://www.cadtm.org/Muhammad-Yunus-Prix-Nobel-de-l>

2 Fruit d'une collaboration avec le géant de l'agroalimentaire Danone.

3 Derrière cette décision du gouvernement bangladais, plus qu'une opération anti-corruption, il faut voir une lutte de pouvoir entre rivaux politiques. Voir à ce sujet l'article de Patrick Bond, « La disgrâce de la Grameen Bank et de Muhammad Yunus », <http://www.cadtm.org/La-disgrace-de-la-Grameen-Bank-et> et sa version intégrale en anglais « A run on Grameen's bank integrity, as founder's career ends in disgrace » <http://www.internationalviewpoint.org/spip.php?article2174>

4 Sauf mention contraire, les citations sont tirées de cet ouvrage.

5 Ainsi Lamia Karim a appris que l'ONG BRAC disposait d'un village modèle, et d'un groupe de villageois itinérants qui se déplacent pour « jouer » des scènes de développement réussi devant des visiteurs étrangers. (*"I learnt that BRAC had a model village in Mymensingh, where their training center (TARC) was located. They said that BRAC also had a traveling group of villagers who would go to different places to perform for foreign guests. Foreign dignitaries and Western donors were taken to these specific locations for their official visits to witness these scripted shows of development."* (p. 46)

6 La Grameen Bank n'est pas enregistrée en tant qu'ONG ; elle est partiellement détenue par l'État et fonctionne légalement comme une banque. L'auteure a cependant choisi de la considérer comme une ONG pour différentes raisons qu'elle expose p. 212 (note 11).

7 Selon les données collectées par Lamia Karim, cela concernait 95% des emprunteuses qu'elles a rencontrées.

8 Expression empruntée à l'étude de Aminur Rahman *Women and Microcredit in Rural Bangladesh : An Anthropological Study of the Rhetoric and Realities of Grameen Bank Lending* (Boulder, Colo. : Westview Press, 1999).

9 *"how microfinance NGOs manipulates existing kin and social relations to regulate the financial behavior of individual borrowers to create wealth for the NGOs"* (p. xvi-xvii).

10 L'auteure précise qu'entre le début de ses recherches à la fin des années 1990 et son enquête de suivi en 2007, les ONG étudiées avaient réduit la durée des remboursements, de 52 semaines à entre 44 et 46 semaines, ce qui a pour effet d'augmenter le montant des traites et la pression exercée sur les emprunteurs/euses.

11 *"Microcredit operations had effectively widened the net of moneylending"* (p.81).

12 Exemple tiré de l'étude de Jude Fernando. *"Microcredit and the Empowerment of Women: Blurring the Boundaries between Development and Capitalism"* in *Microfinance: Perils and Prospects*, ed. Jude Fernando (New York: Routledge, 2007)

13 Notons que dans les « Seize décisions » censées guider la pratique des emprunteuses de la Grameen Bank figure l'interdiction d'accepter des dots ou d'en donner pour le mariage de leurs filles. Voir les seize décisions sur le site de la Grameen <http://www.grameen-info.org/> (NB : Lamia Karim a remarqué lors de son enquête que bien qu'existant encore formellement, ces seize décisions ne faisaient déjà plus partie de la pratique de la Grameen dans sa zone de recherche).

14 *"Given the preferential treatment of women as key access to capital for rural households, it should not be surprising that loans acted as a form of dowry for women"* (p. 83).

15 In Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris : Jean-Claude Lattès, 1997, p.229.

16 *"Beyond its hagiographic transcripts, microfinance is fundamentally a relationship of inequality between the creditor and the debtor"* (p. xxxii).

17 « [...] tous les êtres humains possèdent un don inné, celui de la survie. Le fait qu'ils soient vivants prouve à lui seul leurs capacités. Ils n'ont pas besoin que nous leur apprenions à survivre. », in Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris : Jean-Claude Lattès, 1997.

18 *"In his Nobel Speech, Professor Yunus called upon global corporations to look upon the poor as an*

*unrealized market for their goods"* (p. 195)

Articles de Stéphanie  
Jacquemont publiés par  
Mondialisation.ca



---

### [MIS for MFI](#)

MFIFlex - Cloud Technology for Microfinance Institutes

[www.mfiflex.com](http://www.mfiflex.com)



Annonces Google

---

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

[www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

© Droits d'auteurs Stéphanie Jacquemont, [cadtm.org](http://cadtm.org), 2011

L'adresse url de cet article est: [www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=27691](http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=27691)

---

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca  
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009